

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI

COUR SUPÉRIEURE

NO : 150-05-003517-085

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU
QUÉBEC

requérant

c.

MARTIN PELLETIER

intimé

**INTERROGATOIRE APRÈS DÉFENSE
DE LA PART DU REQUÉRANT**

17 FÉVRIER 2009

TÉMOIN : MARTIN PELLETIER

COMPARUTIONS :

Me STÉPHANIE LISA ROBERTS
Me LEANDRO ISAI STEINMANDER
procureurs du requérant
V/d : MÉTIS-3-1

Me DANIEL CÔTÉ
procureur de l'intimé
V/d : CD-202

M. ANDRÉ TREMBLAY
Représentant de l'Association

COPIE

Piché Olivier Benoit

sténographes officiels

400, boul. Jean-Lesage, bureau 240, Québec, Qc G1K 8W1
tél. : 418 648-1199 Télécopieur : 418 648-8985

150-05-003517-085

17 février 2009

- 2 -

I N D E X

TÉMOIN :

MARTIN PELLETIER

Int. (Me Roberts et Me Steinmander) 3

LISTE DES ENGAGEMENTS

NO 1	Fournir copie du baptistaire de Xavier Savard	17
NO 2	Fournir l'ascendance du père de M. Martin Pelletier et celle de son l'arrière-grand-mère (Arthémise Gagnon) .	28
NO 3	Fournir des photos démontrant la vie de famille et la vie au village Rivière-Éternité ainsi qu'une copie du DVD préparé pour le 75e anniversaire de la municipalité	80

LISTE DES PIÈCES

PG-1	Plan	84
------	----------------	----

3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25	----- 8 H 45 - DÉBUT DE L'INTERROGATOIRE ----- L'an deux mille neuf (2009), le dix-septième (17e) jour de février, a comparu : MARTIN PELLETIER, LEQUEL, après avoir affirmé solennellement de dire toute la vérité, dépose et dit : LE STÉNOGRAPHE : Q. Votre nom? R. Martin Pelletier. Q. Votre adresse? R. 21, rue Notre-Dame, Rivière-Éternité. Q. Fonctions, occupation? R. Je ne fais rien. Q. Merci. Me DANIEL CÔTÉ procureur de l'intimé : Vous trouvez que vous ne faites rien? Je n'ai pas trouvé ça, moi. INTERROGÉ PAR Me STÉPHANIE LISA ROBERTS procureure du requérant : Bonjour, monsieur Pelletier. Alors, je m'appelle Stéphanie Roberts, je suis avocate, je représente le procureur général du Québec dans le cadre d'un	5
4	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25	dossier où le ministère vous a envoyé un avis, un bref de dépossession, pour un camp situé dans une partie non divisée du canton de Hébert, lac inommé, et plus spécifiquement décrit à notre paragraphe 3 de la requête introductive d'instance. Si on est ici aujourd'hui c'est parce que vous avez émis une contestation à cette requête, vous avez, par la voie de votre procureur, signifié une défense. J'aimerais savoir si vous avez pris connaissance de votre défense. R. Oui. Q. Vous avez lu la défense? R. Oui. Q. D'accord. Est-ce que vous avez des modifications à apporter aujourd'hui à votre contestation? Me DANIEL CÔTÉ procureur de l'intimé : Ça va être encore, là, pour ajuster la généalogie de monsieur Pelletier au paragraphe 8. Me STÉPHANIE LISA ROBERTS procureure du requérant : O.K. Me DANIEL CÔTÉ procureur de l'intimé : Je pense qu'il y en a un autre également qui va	6

150-05-003517-085
17 février 2009

<p>7</p> <p>1 Q. Puis vous avez votre école primaire à 2 Rivière-Éternité? 3 R. À Rivière-Éternité. 4 Q. O.K. Secondaire, il y en avait-tu? 5 R. Secondaire, dans ce temps-là c'était la septième, 6 nous autres. 7 Q. O.K. Est-ce qu'il y avait une école secondaire à 8 Rivière-Éternité? 9 R. Non. 10 Q. Est-ce que vous l'avez fait ailleurs? 11 R. Non. 12 Q. O.K. Ça fait que vous avez fait votre école 13 primaire, puis est-ce que vous avez eu des... 14 R. Oui oui, bien, secondaire c'était en septième 15 année, mais on arrêta là. 16 Q. O.K. Ça arrêta là? 17 R. Oui. 18 Q. O.K. Je comprends. Parce que là, je comprends que 19 vous avez soixante-dix (70) ans? 20 R. Oui. 21 Q. Un âge vénérable, ça! 22 R. Hé? 23 Q. Un âge vénérable! 24 R. Il faut que vous parliez assez fort, j'entends... 25 Q. O.K.</p>	<p>1 R. On était neuf (9) en tout. 2 Q. Neuf (9)? O.K. 3 R. Oui. Autant de garçons que de filles? 4 R. Oui. Il y avait six (6) garçons, trois (3) filles. 5 Q. O.K. Puis vous, vous êtes où là-dedans? Vous êtes 6 le plus vieux, le plus jeune... 7 R. Non. 8 Q. ... dans le milieu? 9 R. Je suis à peu près au milieu, oui. 10 Q. O.K. Puis vos parents, eux, ils faisaient quoi? 11 R. Papa, il faisait la même affaire, là, il bûchait 12 dans le bois, puis... 13 Q. Il était bûcheron. 14 R. ... après ça il a été sur des terres, là, on avait 15 une petite terre de bois. 16 Q. O.K. Il faisait de l'agriculture? 17 R. Oui, un peu, oui. 18 Q. O.K. 19 R. Pas tellement, là, mais... 20 Q. O.K. 21 R. Puis on allait dans le bois, puis c'est tout. 22 Q. Aviez-vous pas mal de terrain pour faire 23 l'agriculture? Qu'est-ce que vous faisiez? 24 R. Ils appelaient ça un lot à bois, là, je ne sais 25 pas comment d'acres, quatre-vingt-dix (90) acres,</p>
<p>8</p> <p>1 R. ... j'entends dur. 2 Q. Je vais faire un effort. J'ai dit que c'était un 3 âge respectable... 4 R. Oui. 5 Q. ... soixante-dix (70) ans. 6 R. Oui. 7 Q. Hein, vous avez des choses à nous raconter, là... 8 R. Oui. 9 Q. ... soixante-dix (70) ans de vécu! 10 R. Oui! 11 Q. Bon. Et racontez-moi donc, est-ce que vous avez eu 12 par la suite des formations complémentaires pour 13 votre travail? À part l'école, qu'est-ce que vous 14 avez fait comme travail, comme emploi? 15 R. Travail, je bûchais dans le bois, là. 16 Q. O.K. À partir de quel âge? 17 R. Ah, j'avais treize (13) ans quand j'ai commencé à 18 bûcher. 19 Q. O.K. Donc, tout de suite après l'école, vous 20 devenez... 21 R. Oui. 22 Q. ... bûcheron? 23 R. Oui, oui. 24 Q. O.K. Et là, dans votre famille vous étiez combien? 25 Combien de frères, combien de soeurs?</p>	<p>10</p> <p>1 quelque chose comme ça, là. 2 Q. O.K. 3 R. Oui. 4 Q. Puis vous aviez quoi? Vous aviez quel genre de 5 récolte là-dessus, quel genre de...? 6 R. On récoltait tout, les patates, puis... 7 Q. O.K. 8 R. ... les fruits, les légumes, là, tout ça, là. 9 Q. O.K. 10 R. Il y avait rien que ça, fallait bien faire... 11 hein? 12 Q. O.K. Puis aviez-vous une petite ferme avec ça, des 13 animaux, des vaches? 14 R. Oui. Il y avait des animaux de terre, une vache, 15 des cochons qu'on appelait, là, vache, cheval. 16 Q. O.K. Et puis votre père, est-ce qu'il vient de la 17 région lui aussi, de Rivière-Éternité? 18 R. Non. 19 Q. O.K. 20 R. Papa, il venait... il a été élevé au... il a été 21 élevé à l'Anse-Saint-Jean au lac Long, une bâtisse 22 tout seul avec son père. 23 Q. O.K. 24 R. Oui. 25</p>

11	<p>1 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 2 procureur du requérant : 3 Répétez, s'il vous plaît. 4 R. Il a été élevé au lac Long, entre 5 l'Anse-Saint-Jean puis le Petit-Saguenay, le long 6 d'un lac. Il y avait rien qu'eux autres qui 7 étaient là avec mon grand-père. 8 Q. C'était une terre agricole? 9 R. Là, je ne peux pas vous dire, mais il y avait un 10 terrain là, tout probable qu'il y avait une 11 maison. 12 Q. O.K. 13 R. Ils devaient bien avoir des terres. 14 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 15 procureure du requérant : 16 Q. Puis votre grand-père aussi il était de là? 17 R. Non. Mon grand-père il vient du Bas-du-Fleuve à 18 l'Isle-Verte. 19 Q. O.K. Là, on parle du grand-père du côté de votre 20 père? 21 R. Du côté de mon père. 22 Q. O.K. Et votre grand-mère, savez-vous d'où elle 23 vient, du côté paternel? 24 R. Ma grand-mère, je ne le sais pas trop d'où qu'elle 25 vient, mais mon grand-père, lui, il a monté, il a</p>	13
12	<p>1 arrivé à peu près à dix-huit (18), vingt (20) ans 2 à l'Anse-Saint-Jean... 3 Q. O.K. 4 R. ... papa m'a dit ça, à bord d'un bateau, il a 5 débarqué, puis il doit bien «s'avoir» marié à 6 l'Anse-Saint-Jean, tout probable, je ne le sais 7 pas. 8 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 9 procureur du requérant : 10 Q. Le grand-père, il est arrivé à l'Isle-Verte... 11 R. Non, non. 12 Q. ... à vingt (20) ans? 13 R. Oui, il est parti de là. Ils m'ont dit... 14 Q. Il est parti de là. 15 R. ... qu'il parlait de là. 16 Q. Pour aller à près de l'Anse-Saint-Jean? 17 R. À l'Anse-Saint-Jean. 18 Q. D'accord. Et l'Isle-Verte c'est où, ça? 19 R. Ah, c'est dans le Bas-du-Fleuve, ça l'air que 20 c'est une petite place... 21 M. ANDRÉ TREMBLAY : 22 C'est dans le fleuve Saint-Laurent à environ... 23 À la hauteur... entre Charlevoix puis Saguenay. 24 Me DANIEL CÔTÉ 25 procureur de l'intimé :</p>	14
	<p>1 C'est lui qui répond. 2 M. ANDRÉ TREMBLAY : 3 Il ne le sait pas. 4 Me DANIEL CÔTÉ 5 procureur de l'intimé : 6 Ce n'est pas grave, il va dire qu'il ne le sait 7 pas. 8 M. ANDRÉ TREMBLAY : 9 O.K. 10 Me DANIEL CÔTÉ 11 procureur de l'intimé : 12 On le trouvera bien. 13 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 14 procureur du requérant : 15 Q. Et cette Isle-Verte, ça fait partie plus du 16 Bas-du-Fleuve, de la région du Bas-du-Fleuve? 17 R. Oui, c'est par Rimouski, je pense. 18 Q. Du côté de Rimouski, d'accord. O.K. 19 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 20 procureure du requérant : 21 Q. Et vous disiez, donc, que votre grand-mère du côté 22 paternel vous n'êtes pas certain d'où elle vient, 23 elle? 24 R. Elle doit bien venir peut-être bien de 25 l'Anse-Saint-Jean, tout probable, il s'est marié</p>	

15	<p>1 Gagnon. 2 Q. O.K. 3 R. Arthémise c'était sa mère. Arthémise Gagnon. 4 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 5 procureur du requérant : 6 Q. Arthémise Gagnon... 7 R. Oui. 8 Q. ... qui a marié monsieur David Savard... 9 R. C'est ça. 10 Q. ... et qui ont eu Xavier Savard? 11 R. Xavier Savard était marié avec Marie Gagnon. 12 Q. Avec Marie Gagnon, et Marie Gagnon c'est votre 13 grand-mère? 14 R. C'est ma grand-mère. 15 Q. C'est ça. O.K. 16 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 17 procureure du requérant : 18 Q. Puis eux, est-ce que vous avez dit qu'ils venaient 19 de Anse-Saint-Jean également, vos grands-parents? 20 R. Grand-père... ah le grand-père Savard vous parlez? 21 Q. Oui, oui. 22 R. Le grand-père Savard il vient du... j'ai son 23 baptistaire chez-nous, il vient de Saint-Edmond? 24 Quelque chose... ça c'est une réserve... «Réserve» 25 c'est marqué, mais moi...</p>	<p>1 R. ... Saint-Edmond. 2 Q. O.K. 3 R. Je ne sais pas où que c'est, ça. 4 Q. L'avez-vous encore votre baptistaire? 5 R. Je pense que je... 6 Q. Ce baptistaire-là, je veux dire. 7 R. Je l'ai à maison. 8 Q. O.K. Bien, je vais demander, par l'entremise de 9 votre avocat, d'en avoir une copie pour qu'on 10 puisse regarder ça. 11 R. O.K. 12 Q. Donc, ce sera l'engagement... 13 R. Mais lui... 14 Q. ... numéro 1. 15 ----- 16 ENGAGEMENT NUMÉRO 1 17 ----- 18 R. ... – excusez-moi. 19 Q. Je vous en prie. 20 R. Il venait de Tadoussac. 21 Q. Il venait de Tadoussac? 22 R. Tout probable qu'il a été élevé à Tadoussac. 23 Q. O.K. 24 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 25 procureur du requérant :</p>	18
16	<p>1 Q. O.K. 2 R. ... il était tout seul, puis on n'a jamais connu 3 de ses parents, frères, rien. 4 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 5 procureur du requérant : 6 Q. Là, vous parlez de Xavier Savard? 7 R. Xavier Savard. 8 Q. Le grand-père Xavier Savard ou le grand-père 9 Pelletier? 10 R. Non, Xavier, mon grand-père Xavier. 11 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 12 procureure du requérant : 13 Xavier Savard. 14 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 15 procureur du requérant : 16 O.K. 17 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 18 procureure du requérant : 19 O.K. 20 Q. Donc, vous disiez que vous avez connaissance du 21 fait que lui vivait sur une réserve? 22 R. Hé? 23 Q. Lui, il vivait sur une réserve? 24 R. Bien, c'était marqué sur le baptistaire... 25 Q. O.K.</p>	<p>1 Oui. Bien d'ailleurs, la pièce généalogique que 2 vous nous avez remise dit que le père à lui, 3 David, a marié sa femme, Arthémise, à Tadoussac. 4 R. C'est ça... 5 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 6 procureure du requérant : 7 O.K. 8 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 9 procureur du requérant : 10 Mais, justement sur ça -- excusez-moi -- il y a 11 une lettre dans notre dossier qui, en liasse, 12 toutes ensemble avec d'autres lettres constituent 13 la pièce P-6. 14 Q. À l'époque, votre avocat c'était un dénommé maître 15 Ouellet, c'est ça? 16 R. Oui, on a parlé avec des avocats, mais... 17 Q. Une lettre datée du trois (3) février deux mille 18 six (2006), je vais vous lire ce qui est écrit : 19 «En effet, je vous ai mentionné que 20 celui-ci...» 21 Il parle de vous. 22 «... effectuait les démarches pour obtenir sa 23 carte d'Indien puisque son grand-père, 24 monsieur Pierre-Pitre Pelletier est un Indien 25 qui avait sa carte et qui vivait sur une</p>	

19	<p>1 réserve. Il était Malécite.» 2 R. Bien, c'est ça. 3 Q. Mais maintenant, avec ce que vous venez de dire, 4 on apprend que Xavier Savard, de l'autre côté... 5 R. Oui, mais l'arbre, hein... 6 Q. Alors, on a... 7 R. ... l'arbre généalogique a été fait plutôt sur ma 8 grand-mère Gagnon plutôt que d'être sur mon... sur 9 papa. 10 Q. C'est ça. En effet, la pièce... 11 R. C'est pour ça. 12 Q. ... la pièce I-1, elle parle de votre lignée 13 maternelle? 14 R. Oui. 15 Q. C'est ça. 16 R. Sur mémé. 17 Q. Et je crois qu'on remonte Yvonne Savard et ses 18 ancêtres? 19 R. C'est ça. 20 Q. Et vous nous avez dit que Xavier Savard venait 21 d'une réserve? 22 R. Non, il... j'ai dit ça, oui, mais c'est marqué sur 23 le baptistaire. 24 Q. De Xavier Savard? 25 R. Oui, Xavier, Saint-Edmond, je ne sais pas où</p>	21	<p>1 réserve? 2 R. Moi, je ne saurais pas dire, mais je pense bien 3 qu'il s'est trompé l'avocat, quelque chose... 4 Q. O.K. 5 R. ... marqué sur une réserve. Je sais que... 6 Q. Vous dites clairement qu'il était Indien? 7 R. Autochtone, ah oui. 8 Q. Qu'est-ce qui vous fait dire qu'il était Indien? 9 R. Parce qu'ils ont fait des démarches, parce que moi 10 j'ai connu un docteur, puis c'est lui le docteur 11 qui m'avait dit ça, ici, à Chicoutimi, puis lui il 12 venait de là, puis il dit : «Pelletier, il dit, 13 c'est une réserve puis, il dit, ils sont tous... 14 c'est toute une gang, puis c'est tous des 15 Indiens.» Puis il m'avait envoyé voir, mais moi je 16 n'y ai pas été. Mais lui, j'ai cherché, puis 17 c'était un autochtone, ils m'ont dit que mon 18 grand-père il venait de là, ça fait que... 19 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 20 procureure du requérant : 21 Q. Puis vous aviez quel âge à peu près à ce moment-là 22 quand on vous a dit ça? Est-ce que vous vous en 23 rappelez? 24 R. C'est embêtant, là, hein, l'âge. 25</p>
20	<p>1 c'était, là, moi je ne sais pas, là. 2 Q. C'est ça. 3 R. Oui. 4 Q. Alors, là j'apprends que Xavier Savard, en 5 apparence sur son baptistaire, il est mentionné 6 qu'il était originaire d'une réserve, mais 7 j'apprends par une autre lettre que vous avez 8 l'autre grand-père, Pitre Pelletier... 9 R. Oui. 10 Q. ... qui aurait vécu sur une réserve? 11 R. Non non, il n'a pas vécu sur une réserve, Pitre. 12 Lui, c'est lui qui a marqué ça, il s'est trompé. 13 Q. Est-ce possible que monsieur Ouellet mélange les 14 deux (2) grands-pères? 15 R. Bien, il s'est trompé, je pense bien. 16 Q. Vous pensez qu'il s'est trompé? 17 R. Ah oui. 18 Q. Alors, Pierre-Pitre Pelletier n'est pas un Indien 19 qui avait sa carte et qui vivait sur une réserve? 20 R. Il était Indien, il était autochtone, grand-père 21 Pelletier, ça, c'est sûr. Il venait de 22 l'Isle-Verte. 23 Q. O.K. 24 R. Oui. 25 Q. Et ça ne se peut pas qu'il ait vécu sur une</p>	22	<p>1 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 2 procureur du requérant : 3 Il y a vingt (20) ans. 4 R. Oui. 5 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 6 procureure du requérant : 7 Il y a vingt (20) ans. 8 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 9 procureur du requérant : 10 Q. Et l'avocat de l'époque précise qu'il était 11 Malécite? 12 R. Oui, c'est ça qu'il m'avait dit le... 13 Q. Ce docteur-là? 14 R. Le docteur qui m'a... Malécite. Mais Malécite... 15 Il m'avait tout écrit ça, là, mais moi je n'y ai 16 pas été. 17 Me DANIEL CÔTÉ 18 procureur de l'intimé : 19 D'ailleurs, il n'y a pas de réserve malécite, 20 hein. Les Malécites n'ont jamais vécu sur des 21 réserves. 22 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 23 procureur du requérant : 24 Il y en a eu déjà une fois et ça a fermé, une 25 affaire comme ça, à l'époque.</p>

<p>1 Q. Et, si c'est le cas, ça devrait être dans la 2 région du Bas-du-Fleuve... 3 R. Oui oui, c'est le Bas-du-Fleuve, ça. 4 Q. ... parce qu'il était originaire de là. 5 R. Oui. Ah, oui. Il vient de là. 6 Q. Alors là, je reviens à la question. Finalement, 7 vous avez deux (2) grands-parents qui ont, selon 8 vous... 9 R. Oui, qui sont... 10 Q. ... des Indiens qui ont passé... 11 R. Ah oui. Ils ont de l'Indien. 12 Q. ... par une réserve? 13 R. Parce que grand-père Savard, c'en était un, puis 14 grand-père Pelletier aussi, qu'ils m'ont... qu'ils 15 me disaient, là, hein? Moi, j'étais jeune, papa 16 me l'a tout le temps dit, mais... 17 Q. Et c'est donc... 18 R. ... il ne me l'a pas dit dix-huit (18) fois, il me 19 l'a dit une fois, il dit : «Ton grand-père il 20 est...». Rien qu'à les voir, c'est... 21 Q. Et c'est pour ça qu'il est écrit en dessous du nom 22 de votre père, Joachim Pelletier, c'est écrit en 23 dessous qu'il est Montagnais? 24 R. Il est Montagnais. 25 Q. Mais pourquoi vous dites qu'il est Montagnais dans</p>	23	<p>1 Me DANIEL CÔTÉ 2 procureur de l'intimé : 3 Hum hum. 4 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 5 procureur du requérant : 6 ... mais nous ne savons pas qui sont ses ancêtres. 7 Me DANIEL CÔTÉ 8 procureur de l'intimé : 9 Hum hum. 10 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 11 procureur du requérant : 12 Q. Et dans le tableau -- et c'est la dernière 13 question sur la généalogie, monsieur -- dans le 14 tableau, quand je remonte... 15 R. Oui. 16 Q. ... il est question de Guillaume Morel et 17 Catherine Pelletier. Qui est l'ancêtre Métis dans 18 ça? 19 R. ... 20 Q. Vous ne le savez pas? 21 R. Non, je ne le sais pas. 22 Q. Et c'est un mariage à Sainte-Anne-de-Beaupré. 23 Est-ce que c'est la région de Québec, ça? 24 R. Oui, Sainte-Anne-de-Beaupré c'est à Québec. 25 Q. O.K. Alors, je ne sais pas qui est l'ancêtre dans</p>	
<p>1 ce tableau-là? 2 R. Parce qu'ils ont cherché, puis ils ont marqué que 3 c'était montagnais. 4 Q. «Ils», c'est qui «ils»? 5 R. Quand j'ai fait faire l'arbre, là. 6 Q. O.K. 7 R. Mais ils ont fait -- excusez-moi -- ils ont fait 8 l'arbre plutôt sur ma grand-mère Gagnon plutôt que 9 sur mon grand... sur les Pelletier, c'est marqué 10 «Guillaume» en commencement, là, puis après ça, 11 là... 12 Q. C'est ça, oui. 13 R. Il y a eu du trouble là, là, je ne sais pas, elle 14 m'avait dit ça, là, la madame qui a fait ça. 15 Q. O.K. 16 R. Elle, elle a continué sur ma grand-mère Gagnon. 17 Q. O.K. 18 R. Sur mon grand-père, oui. 19 Q. Est-ce que ça serait possible, puisque le témoin 20 dit qu'il a du trouble de pouvoir remonter la 21 généalogie paternelle, parce que nous avons là la 22 généalogie maternelle, Yvonne Savard et les 23 ancêtres de madame Yvonne Savard, et nous avons le 24 père de monsieur, je crois, Joachim Pelletier, 25 qu'il dit Montagnais...</p>	24	<p>1 le tableau qui est fourni, je ne sais pas qui est 2 Métis. 3 Me DANIEL CÔTÉ 4 procureur de l'intimé : 5 D'après ce que j'ai pu comprendre, là, monsieur 6 Pelletier me disait qu'il faut remonter Arthémise 7 Gagnon, qui est Métisse micmac, il faudrait 8 prendre cette branche-là puis prendre aussi la 9 branche de Joachim Pelletier. 10 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 11 procureur du requérant : 12 C'est ça. 13 Me DANIEL CÔTÉ 14 procureur de l'intimé : 15 Ce n'est pas Catherine Pelletier ou Guillaume 16 Morel, là, qui auraient des ancêtres, d'après ce 17 que je vois là, là, mais je vérifierai avec madame 18 Brisson... 19 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 20 procureur du requérant : 21 Oui. 22 Me DANIEL CÔTÉ 23 procureur de l'intimé : 24 ... ces questions-là. 25</p>	26

27	<p>1 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 2 procureur du requérant : 3 Si possible. Alors... 4 Me DANIEL CÔTÉ 5 procureur de l'intimé : 6 Je vais les faire vérifier. 7 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 8 procureur du requérant : 9 ... c'était déjà dit de fournir... à moins que 10 vous ayez une réponse que c'est bel et bien ça 11 l'ascendance métisse, mais si ce n'est pas le cas, 12 il faut fournir l'ascendance du père de monsieur 13 et celle de l'arrière-grand-mère, Arthémise 14 Gagnon... 15 Me DANIEL CÔTÉ 16 procureur de l'intimé : 17 C'est ça. 18 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 19 procureur du requérant : 20 ... du côté maternel, qui apparaît avec une 21 mention «Métisse micmac». 22 Me DANIEL CÔTÉ 23 procureur de l'intimé : 24 C'est ça. 25</p>	29	<p>1 Me DANIEL CÔTÉ 2 procureur de l'intimé : 3 Je vais vous le dire, c'est le lac Dernier. 4 R. Dernier? Bon. Le lac Dernier, mais ce n'est pas là 5 qu'est le camp, il est ici au petit lac... les 6 lacs "Jumeaux", on va pogner les lacs "Jumeaux", 7 là, attends un peu, le lac Dernier est là, c'est 8 à peu près ici. Là. Le petit lac de là, là, tu 9 veux-tu que je...? 10 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 11 procureure du requérant : 12 Oui, bien sûr, prenez n'importe quel. Donc, avec 13 le marqueur jaune vous identifiez... ça, c'est 14 votre premier camp? 15 R. Oui, il a toujours été là depuis que je suis là. 16 Q. Il a toujours été là? 17 R. Le lac Dernier... là, il ne faut pas que je me 18 trompe, là. 19 Q. Ah, bien... 20 Me DANIEL CÔTÉ 21 procureur de l'intimé : 22 Vous l'avez identifié ici, là... 23 R. Hum. 24 Q. ... avec votre doigt tantôt, là. 25 R. Tiens. Je vais mettre le camp là. C'est embêtant,</p>
28	<p>1 ----- 2 ENGAGEMENT NUMÉRO 2 3 ----- 4 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 5 procureure du requérant : 6 Q. Et-ce que vous pouvez, sur cette carte-ci, vous me 7 direz, si c'est possible, nous identifier 8 l'historique de vos camps. Votre premier camp, 9 même jeune garçon, là, où était-il, puis ensuite 10 on va découvrir tout ça ensemble, là, ça a été 11 quoi l'évolution. 12 R. Lac du Ruisseau, lac Nord-Est... 13 Q. Il y a juste une affaire... 14 R. C'est une réserve. 15 Q. ... monsieur Pelletier. Pour les fins des 16 transcriptions sténographiques, il faut parler 17 fort et il va falloir qu'on identifie avec des 18 couleurs sur la carte pour, par la suite, pouvoir 19 repérer les endroits que vous nous indiquez. 20 R. Je vais prendre mon temps parce que... 21 Q. Bien oui, situez-vous, puis... 22 R. ... c'est assez dur. 23 Q. ... c'est une vieille carte, malheureusement. 24 R. Ça, c'est écrit «lac Dernier», non? 25</p>	30	<p>1 là, mais c'est là. 2 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 3 procureure du requérant : 4 O.K. Parfait. Donc, là on a un marqueur jaune, 5 puis c'est des... 6 R. Ça, ça a toujours été le même camp qui est là. 7 Bien... 8 Q. Depuis quel temps, là? Depuis quel âge? 9 R. Bien, quel âge?... 10 Q. Est-ce que c'était le camp... 11 R. Bien, j'avais un autre camp... 12 Q. ... de votre père? 13 R. ... une fois. 14 Q. O.K. 15 R. J'avais un camp, avant que le parc Saguenay passe, 16 dans ce temps-là on avait des camps au lac Allard, 17 entre l'Anse-Saint-Jean, on avait un camp là, le 18 camp qui est plein de neige, là. 19 Q. Un camp 20 R. Mais là j'avais un bail, là.. 21 Q. O.K. 22 R. Puis mon père, c'est là qu'on allait à la chasse. 23 Puis ils m'avaient donné un bail, puis... mais 24 quand le parc a rentré, ils ont dit : «Là, on va 25 te changer de place, on va te donner un autre bail</p>

<p style="text-align: right;">31</p> <p>1 à une autre place», mais ils ont jamais voulu m'en 2 donner un. Ça fait que... 3 Q. O.K. Mais est-ce que c'est vous qui aviez choisi 4 le prochain emplacement, la nouvelle place... 5 R. Oui, c'est moi. 6 Q. ... ou c'est eux qui vous ont dit : «Vous allez 7 là»? 8 R. Non. 9 Q. O.K. 10 R. «Drette» en arrière de la statue, je m'en allais 11 là... 12 Q. O.K. 13 R. ... puis là, j'ai choisi une place, je me suis 14 campé un camp, parce que... 15 Q. Puis ils n'ont pas voulu vous donner de bail pour 16 cet endroit-là? 17 R. Ils n'ont pas voulu. 18 Q. O.K. 19 R. Ça fait que là j'ai campé un camp, puis là, bien, 20 ils venaient, puis ils passaient, ils me faisaient 21 décamper, là je me prenais un avocat, ça coûtait 22 un peu d'argent, ils remplissaient ça, puis bien 23 souvent ils le sacraient en feu, mais j'ai tout le 24 temps bâti pareil. 25 Q. Toujours au même endroit?</p>	<p>1 construire là, bien là j'y allais tout le temps, 2 c'est toujours là que je vais. 3 Q. O.K. Est-ce que vos frères y allaient avec vous 4 dans le temps? 5 R. Mes frères? 6 Q. Oui. 7 R. Au lac Allard, oui. 8 Q. Vos frères, vos soeurs? O.K. 9 R. Mais pas là. 10 Q. O.K. Puis là on est à quelle distance du lac 11 Allard? 12 R. La distance... le lac Allard était entre 13 l'Anse-Saint-Jean, puis là il faut que tu 14 traverses la rivière... 15 Q. O.K. 16 R. ... tu remontes là. 17 Q. On ne voit pas ça sur cette carte-ci, autrement 18 dit? 19 R. Le lac Allard, on... c'est embêtant, c'est 20 marqué... 21 Me DANIEL CÔTÉ 22 procureur de l'intimé : 23 Peut-être bien plus de ce côté-là, là? 24 R. Oui. C'est l'autre bord du Saguenay. 25 Q. Ah! C'est l'autre bord du Saguenay?</p>
<p style="text-align: right;">32</p> <p>1 R. Tout le temps. Bien, des fois, je le changeais à 2 peu près une couple de cent pieds (100 pi), je le 3 changeais de place. 4 Q. O.K. 5 R. Mais ils le trouvaient pareil. 6 Q. Mais pourquoi vous ne vouliez pas changer 7 d'endroit du tout au tout? 8 R. Parce que c'était ma place de chasse. 9 Q. O.K. 10 R. J'ai toujours... 11 Q. Et c'est là où vous alliez jeune avec votre père? 12 R. Jeune, j'allais là. 13 Q. O.K. 14 R. Oui. Puis là, j'y vais encore. 15 Q. Puis racontez-moi un peu comment ça s'est passé 16 cette évolution-là. Est-ce que vous montiez avec 17 votre grand-père, avec vos grands-parents ou juste 18 avec votre père? 19 R. Je montais avec mon père. 20 Q. O.K. 21 R. Au lac Allard, que je montais mon père... 22 Q. O.K. 23 R. ... quand j'avais un camp là. 24 Q. O.K. 25 R. Mais là, mon père il a décédé, bien moi j'ai été</p>	<p style="text-align: right;">34</p> <p>1 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 2 procureure du requérant : 3 C'est l'autre bord, O.K. 4 R. L'Anse-Saint-Jean, l'autre bord de la rivière. 5 Q. Le lac Allaire. Ce n'est pas ça, hein? 6 R. Entre l'Anse-Saint-Jean puis Rivière-Éternité. 7 Me DANIEL CÔTÉ 8 procureur de l'intimé : 9 Q. Mais l'autre bord du Saguenay? 10 R. L'autre bord de la rivière Saguenay. 11 Q. O.K. Alors, vous seriez ici, là, c'est ça? 12 R. Dans le même bout, oui. 13 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 14 procureure du requérant : 15 O.K. 16 R. Le lac Travers est là. C'est lui le lac Allard. 17 C'est le lac Travers, hein? 18 Me DANIEL CÔTÉ 19 procureur de l'intimé : 20 Oui. 21 R. Bon. C'est ça. Le lac Allard, ça doit être lui. 22 Mais moi, j'y allais lac Travers, j'avais un camp 23 de construit ici, puis quand que le parc a passé, 24 bien je l'ai trouvé, il était abandonné, il était 25 déjà là, mais mon camp a tout le temps resté là.</p>

35	<p>1 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 2 procureure du requérant : 3 Q. Pouvez-vous nous montrer avec un X où il était au 4 tout début? Donc ça, je comprends que c'est le 5 camp de votre enfance avec votre père? 6 Q. Oui, oui. Le lac Travers, le lac Allard ça doit 7 être ici. Il était à peu près ici, il y avait des 8 étangs, le camp est là. 9 R. O.K. Donc avec un marqueur rose on voit ça. 10 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 11 procureur du requérant : 12 Et par un X. 13 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 14 procureure du requérant : 15 Un trait. 16 R. Oui. 17 Q. D'accord. 18 R. Puis, quand le parc a passé, j'ai été obligé de 19 partir, mais ils ont dit... 20 Q. O.K. 21 R. ... j'avais un bail, ils ont dit : «On va... 22 cherche-toi un terrain, on va te donner un bail». 23 Ils me l'ont jamais donné, ils n'ont jamais voulu, 24 ça fait que j'ai toujours marché de même, pas de 25 bail.</p>	37	<p>1 R. Oui. 2 Q. Ça fait qu'ils viennent avec vous depuis qu'ils 3 sont tout petits? 4 R. Oui oui, ils étaient tout petits, des fois on les 5 traînaient, ils avaient cinq (5), six (6) ans, 6 puis je les emportais pareil. 7 Q. Vous êtes marié depuis quand? 8 R. Ça va faire cinquante (50) ans. 9 Q. Félicitations! Puis votre femme, elle, est-ce 10 qu'elle est Métisse? 11 R. Oui, elle est Métisse. 12 Q. Est-ce qu'elle fait partie aussi de l'Association 13 de la communauté métisse du Domaine-du-Roy? 14 R. Oui. 15 Q. Puis vos enfants, eux, est-ce qu'ils font 16 partie...? 17 R. Oui, ils sont tous... 18 Q. Toute la gang? 19 R. Toute la gang. 20 Q. O.K. Puis les petits-enfants? 21 R. Les petits-enfants aussi. 22 Q. Aussi? 23 R. Oui. 24 Q. Puis les arrière-petits-enfants? 25 R. Les arrière, bien là, ils sont...</p>
36	<p>1 Q. O.K. 2 R. J'ai resté là. Il fallait que j'y aille, j'allais 3 à la chasse puis à la pêche, puis j'allais tout le 4 temps là. 5 Q. Puis c'était quoi vos activités, les activités que 6 vous avez pratiquées avec votre père? Si on y 7 allait par saison, là, par exemple le printemps, 8 qu'est-ce que vous faisiez? 9 R. Le printemps, j'allais à la pêche, puis le 10 printemps – j'y vais encore – on trime nos 11 «trails» pour l'automne pour la chasse, puis tout 12 ça. On est tout le temps là dans le bois, moi, je 13 suis tout le temps-là. Mes enfants, ils ont 14 commencé à être petits, tout petits, puis là c'est 15 mes arrière-enfants, puis ils sont tout le temps 16 avec moi. 17 Q. Puis vous avez combien d'enfants? 18 R. D'enfants, j'en ai six (6). 19 Q. Six (6)? Des garçons, des filles? 20 R. Trois (3). 21 Q. Trois (3) garçons... 22 R. Trois (3) garçons, trois (3) filles. 23 Q. ... trois (3) filles? O.K. 24 R. Les filles viennent aussi. 25 Q. Les filles? O.K.</p>	38	<p>1 Q. Ils sont trop petits, hein? 2 R. ... petits, petits, là, mais leurs pères doivent 3 les avoir entrés aussi, là. 4 Q. O.K. Puis vos fils, par exemple, est-ce qu'ils ont 5 marié des Métisses? 6 R. Oui. Oui oui, ils ont bien... ils doivent avoir 7 marié des Métisses, je veux bien croire, parce que 8 c'est les Lavoie... on est tous parents quasiment 9 à Rivière-Éternité. 10 Q. O.K. 11 R. Ça fait que... oui. 12 Q. Donc, toute la famille, vos enfants restent encore 13 à Rivière-Éternité? 14 R. Oui. Bien, il y en a un qui reste à Saint-Félix, 15 mais c'est à ras. 16 Q. O.K. 17 R. O.K.? 18 Q. O.K. 19 R. Oui. 20 Q. Puis pensez-vous la même chose pour les époux, les 21 conjoints de vos filles, eux aussi ils seraient 22 Métis? 23 R. Oui. 24 Q. Puis ça, c'est parce qu'ils ont marié des gens de 25 la région?</p>

<p>39</p> <p>1 R. Oui, oui, oui.</p> <p>2 Q. Est-ce que c'est une majorité de gens métis à</p> <p>3 votre avis à Rivière-Éternité?</p> <p>4 R. Je n'ai pas compris.</p> <p>5 Q. Dans le village... dans la région à</p> <p>6 Rivière-Éternité, est-ce que la plupart des gens</p> <p>7 sont métis?</p> <p>8 R. Oui, bien c'est tous des Pelletier en partie, puis</p> <p>9 c'est tout... on est tous... on est tous parents.</p> <p>10 Q. Est-ce que ça se discute, ça? Est-ce que vous</p> <p>11 parlez du fait que vous êtes Métis? Est-ce que</p> <p>12 vous vous organisez entre vous pour... est-ce que</p> <p>13 ça se jase de ça que vous avez de l'Indien, que</p> <p>14 vous avez du Sauvage, que vous êtes Métis? Est-ce</p> <p>15 que vous en parlez entre vous...</p> <p>16 R. Oui, oui.</p> <p>17 Q. ... dans la famille?</p> <p>18 R. Ah, on parle tout le temps, on parle tout le temps</p> <p>19 de la chasse. On n'a pas fini la chasse qu'on</p> <p>20 recommence à se préparer pour aller à la chasse.</p> <p>21 Q. Puis vous disiez tantôt que c'est votre père qui</p> <p>22 disait...</p> <p>23 R. Oui.</p> <p>24 Q. ... que vous étiez... que votre grand-père avait</p> <p>25 de l'Indien?</p>	<p>1 seux», puis...</p> <p>2 Q. O.K.</p> <p>3 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER</p> <p>4 procureur du requérant :</p> <p>5 Q. Eux autres, ils étaient tout le temps?</p> <p>6 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS</p> <p>7 procureure du requérant :</p> <p>8 Tout seuls.</p> <p>9 R. Pas en gang, là, tu sais?</p> <p>10 Me DANIEL CÔTÉ</p> <p>11 procureur de l'intimé :</p> <p>12 «Tu seux», ça veut dire tout seuls.</p> <p>13 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS</p> <p>14 procureure du requérant :</p> <p>15 Oui.</p> <p>16 R. Oui, des fois je parle mal, oui...</p> <p>17 Q. Non, non, non, on a compris. Mais juste pour</p> <p>18 préciser ça, donc, votre grand-père Gagnon...</p> <p>19 R. Oui.</p> <p>20 Q. ... -- c'est-tu ça? Non. C'est quoi, votre</p> <p>21 grand-mère Gagnon?</p> <p>22 R. Ma grand-mère était une Gagnon.</p> <p>23 Q. Puis votre grand-père c'était un Savard, c'est ça,</p> <p>24 hein?</p> <p>25 R. Oui.</p>
<p>40</p> <p>1 R. Oui. Oui, mon grand-père, puis mon père aussi,</p> <p>2 j'ai toujours été à la chasse avec, il m'a montré</p> <p>3 bien des affaires.</p> <p>4 Q. Puis votre père, est-ce qu'il se disait : Bon,</p> <p>5 bien mon père à moi il a de l'Indien, donc moi je</p> <p>6 suis Indien, moi je... j'ai du Sauvage?</p> <p>7 R. Il me l'a dit une fois ou deux (2), papa, il</p> <p>8 m'a dit : «Ton grand-père, il dit, il a de</p> <p>9 l'Indien.»</p> <p>10 Q. O.K.</p> <p>11 R. Mon grand-père Pitre.</p> <p>12 Q. O.K.</p> <p>13 R. Il s'appelait Pitre, lui.</p> <p>14 Q. Oui.</p> <p>15 R. Oui. Je ne sais pas pourquoi qu'ils l'appelaient</p> <p>16 de même, mais...</p> <p>17 Q. Puis votre mère, parce qu'on comprend qu'elle</p> <p>18 aussi son père il a de...</p> <p>19 R. Non.</p> <p>20 Q. ... l'Indien?</p> <p>21 R. Le grand-père Gagnon.</p> <p>22 Q. Oui. Elle, est-ce qu'elle disait : «Bien...»?</p> <p>23 R. Elle disait : «J'ai du Sauvage.»</p> <p>24 Q. O.K.</p> <p>25 R. Parce qu'eux autres, ils étaient tout le temps «tu</p>	<p>42</p> <p>1 Q. O.K.</p> <p>2 R. Mon arrière-grand-père, c'était un Gagnon.</p> <p>3 Q. O.K.</p> <p>4 R. O.K.?</p> <p>5 Q. Puis quand vous disiez qu'il était tout seul,</p> <p>6 c'est parce qu'il ne se tenait... il ne se mêlait</p> <p>7 pas aux gens...</p> <p>8 R. Non.</p> <p>9 Q. ... de la place?</p> <p>10 R. Il ne se mêlait pas, là, oui.</p> <p>11 Q. Puis vous, dans votre jeunesse, est-ce que vous</p> <p>12 vous mêliez, est-ce que...</p> <p>13 R. Oui.</p> <p>14 Q. ... à Rivière-Éternité...?</p> <p>15 R. On vivait notre jeunesse, là, mais...</p> <p>16 Q. O.K.</p> <p>17 R. ... moi, aller... quant à aller veiller, là,</p> <p>18 j'allais pas... les noces puis tout ça, j'aimais</p> <p>19 bien mieux m'en aller dans le bois plutôt.</p> <p>20 Q. Puis est-ce qu'on vous pointait du doigt jeune...</p> <p>21 R. Oui, oui.</p> <p>22 Q. ... est-ce qu'on disait : «Lui...»?</p> <p>23 R. «Ah, t'es un Indien, Martin, t'es toujours dans le</p> <p>24 bois!». Ils me le disaient.</p> <p>25 Q. Ça, c'était les gens à l'école...</p>

43	<p>1 R. Oui.</p> <p>2 Q. ... les gens du village?</p> <p>3 R. Oui, le village.</p> <p>4 Q. Puis vous, est-ce que vous restiez au village ou</p> <p>5 sur un rang? Je ne sais pas s'il y a des rangs.</p> <p>6 R. Moi, là, où que je reste, là...</p> <p>7 Q. Oui.</p> <p>8 R. ... je reste sur... dans un rang...</p> <p>9 Q. O.K.</p> <p>10 R. ... par la statue...</p> <p>11 Q. O.K.</p> <p>12 R. ... sur le chemin du Parc.</p> <p>13 Q. Puis jeune, est-ce que vous restiez dans les rangs</p> <p>14 aussi ou plus dans le village?</p> <p>15 R. Jeune?</p> <p>16 Q. Oui.</p> <p>17 R. Ah, on était assez éloigné, on était plus éloigné</p> <p>18 du village, papa a resté là.</p> <p>19 Q. Parce que vous aviez beaucoup... bien, un certain</p> <p>20 terrain aussi, là, ça fait que... O.K.</p> <p>21 R. Oui, oui. Ils appelaient ça un lot à bois.</p> <p>22 Q. Un lot à bois, c'est ça.</p> <p>23 R. Oui.</p> <p>24 Q. O.K. Puis est-ce que ça vous gênait quand vous</p> <p>25 étiez jeune qu'on vous distingue comme ça ou qu'on</p>	45	<p>1 enfants, puis mes filles, puis mes gendres, puis</p> <p>2 mes arrière-enfants, mes petits fils. C'est eux</p> <p>3 autres qui me suivent. On est toute une... vous</p> <p>4 savez?</p> <p>5 Q. Oui.</p> <p>6 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER</p> <p>7 procureur du requérant :</p> <p>8 Q. Et à l'époque, quand vous étiez enfant, vous avez</p> <p>9 entendu le mot «braconnier»?</p> <p>10 R. Oui.</p> <p>11 Q. Qu'est-ce que ça voulait dire?</p> <p>12 R. Bien, on braconnait parce qu'on tuait de</p> <p>13 l'original.</p> <p>14 Q. O.K.</p> <p>15 R. On tuait de l'original l'hiver pour manger.</p> <p>16 Q. O.K.</p> <p>17 R. On allait à la pêche le printemps, on n'avait pas</p> <p>18 de permis. Ils disaient : «Ah, ils sont... il est</p> <p>19 braconnier». C'est ça qu'ils disaient.</p> <p>20 Q. Et ça voulait dire...</p> <p>21 R. Bien...</p> <p>22 Q. Ça veut dire : il chasse sans permis, il chasse</p> <p>23 hors saison?</p> <p>24 R. Oui, oui. On avait nos droits, là.</p> <p>25 Q. «On avait nos droits»?</p>
44	<p>1 vous pointe du doigt ou qu'on...?</p> <p>2 R. Ouais, bien des fois ça me gênait parce que c'est</p> <p>3 à cause que je parlais mal, je ne disais pas tout</p> <p>4 le temps les mots puis ils me disaient... des fois</p> <p>5 j'aimais autant ne pas parler que... vois-tu, je</p> <p>6 parle... ça m'arrive encore, là, tu sais, dire</p> <p>7 bien des affaires que... ça fait que...</p> <p>8 Q. Puis est-ce qu'on disait : «Ah, bien eux autres,</p> <p>9 les Pelletier, là, qui restent là-bas, eux</p> <p>10 autres...», est-ce qu'on disait qu'ils étaient</p> <p>11 différents d'une quelconque façon ou...?</p> <p>12 R. Oui, il se disait qu'il avait de l'Indien, parce</p> <p>13 papa, il était tout le temps dans le bois, ils</p> <p>14 disaient : «Joachim, il est toujours dans le bois,</p> <p>15 t'as de l'Indien, t'es tout le temps dans le</p> <p>16 bois».</p> <p>17 Q. Puis il y avait-tu d'autres familles qui</p> <p>18 restaient... des voisins qui restaient proche de</p> <p>19 vous, avec qui vous vous teniez, qui parlaient</p> <p>20 dans le bois avec vous? Étiez-vous accompagné de</p> <p>21 d'autres familles de la région?</p> <p>22 R. Non. Je me rappelle quand j'étais jeune, là, mes</p> <p>23 frères étaient avec nous autres, mais il n'y avait</p> <p>24 pas une autre famille, là. Moi, dans le bois, je</p> <p>25 vais dans le bois, là, mon camp, c'est mes</p>	46	<p>1 R. On a les droits de chasser, là, dans ce temps-là</p> <p>2 on chassait, puis c'était comme les camps, on ne</p> <p>3 peut pas tout enlever un camp, il s'est jamais</p> <p>4 fait briser le camp, lui. Il avait son camp tout</p> <p>5 le temps, puis j'y allais avec, puis il était</p> <p>6 toujours là, le camp.</p> <p>7 Q. Là, vous parlez de qui?</p> <p>8 R. De mon père.</p> <p>9 Q. Votre père. O.K. Alors, braconnier, ça voulait</p> <p>10 dire chasser sans permis?</p> <p>11 R. Sans permis. On allait dans le bois l'hiver.</p> <p>12 Q. Mais est-ce que c'était grave de se faire traiter</p> <p>13 de braconnier à Rivière-Éternité ou c'était un peu</p> <p>14 comme on dit, là : «Vous autres, toujours dans le</p> <p>15 bois»?</p> <p>16 R. On était toujours dans le bois, c'est sûr qu'eux</p> <p>17 autres disaient : «C'est des braconniers», hein?</p> <p>18 Quand ils disaient les braconniers, on était... on</p> <p>19 était regardés plus que... : «Regarde, les</p> <p>20 braconniers, ils vont braconner encore».</p> <p>21 Q. Pourquoi les autres n'allaient pas dans le bois?</p> <p>22 R. Les autres? Ils n'aimaient pas ça, je suppose.</p> <p>23 Q. Est-ce qu'ils pouvaient tirer plus de la terre</p> <p>24 qu'ils possédaient?</p> <p>25 R. Ah non.</p>

<p style="text-align: right;">47</p> <p>1 Q. Non?</p> <p>2 R. Là... moi... nous autres on était accoutumés</p> <p>3 d'aller dans le bois.</p> <p>4 Q. Et les autres qui vous traitaient de braconniers,</p> <p>5 est-ce qu'ils s'employaient aussi dans l'industrie</p> <p>6 forestière?</p> <p>7 R. Oui, il y avait...</p> <p>8 Q. Est-ce que c'étaient des bûcherons comme vous?</p> <p>9 R. Oui, c'étaient des bûcherons.</p> <p>10 Q. Donc, c'est des gens que vous rencontrez au</p> <p>11 travail?</p> <p>12 R. Oui.</p> <p>13 Q. Mais qui n'aimaient pas, après le travail, aller</p> <p>14 dans le bois pour chasser?</p> <p>15 R. Oui, c'est ça. Moi, quand j'avais le temps, après</p> <p>16 ma journée le soir, j'allais à la pêche, j'allais</p> <p>17 à la chasse.</p> <p>18 Q. Est-ce que c'est arrivé que des enfants à vous</p> <p>19 aient marié des enfants de la gang qui allait</p> <p>20 seulement travailler dans le bois pour aller</p> <p>21 chercher le salaire, mais qui ne restaient pas là</p> <p>22 pour faire la chasse? Est-ce qu'il est arrivé de</p> <p>23 vos descendants qui ont marié des...</p> <p>24 R. Ah, bien là, là, je ne le sais pas.</p> <p>25 Q. Est-ce que ça s'est mélangé, tout ce monde-là ou</p>	<p>1 Q. Un peu en retrait, un peu isolés?</p> <p>2 R. Oui, isolés du village, on était «tu seux» là.</p> <p>3 Q. Mais quand on allait au village, est-ce que vous</p> <p>4 aviez des amitiés?</p> <p>5 R. Oui, on avait des amis d'enfant, oui.</p> <p>6 Q. Est-ce que, un peu plus grand vous vous faisiez</p> <p>7 inviter dans les maisons de la gang qui ne</p> <p>8 chassait pas?</p> <p>9 R. Non, on allait rien que chez notre grand-père,</p> <p>10 puis c'est tout.</p> <p>11 Q. Pardon?</p> <p>12 R. On allait chez notre grand-père, puis c'est tout,</p> <p>13 on n'allait pas ailleurs.</p> <p>14 Q. O.K.</p> <p>15 R. Puis papa n'a jamais sorti.</p> <p>16 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS</p> <p>17 procureure du requérant :</p> <p>18 Q. Puis votre mère, elle, qu'est-ce qu'elle faisait</p> <p>19 comme travail? Est-ce qu'elle travaillait à</p> <p>20 l'époque?</p> <p>21 R. Dans la maison, puis c'est tout.</p> <p>22 Q. Avec les enfants?</p> <p>23 R. Oui, bien...</p> <p>24 Q. Ah, elle travaillait fort!</p> <p>25 R. ... elle avait soin des enfants, elle en avait</p>
<p style="text-align: right;">48</p> <p>1 ça vivait séparé, les gens qui aimaient la chasse,</p> <p>2 les gens qui aimaient pas la chasse?</p> <p>3 R. Ah, bien... non. Nous autres, on aime tous la</p> <p>4 chasse.</p> <p>5 Q. C'est ça.</p> <p>6 R. Oui.</p> <p>7 Q. Mais ceux qui n'aiment pas la chasse et qui</p> <p>8 habitent aussi à Rivière-Éternité, est-ce que</p> <p>9 ça...</p> <p>10 R. Si...</p> <p>11 Q. ... s'est mélangé, ces deux (2) gangs-là?</p> <p>12 R. Avec nous autres?</p> <p>13 Q. Oui.</p> <p>14 R. Non.</p> <p>15 Q. Pas pour aller à la chasse...</p> <p>16 R. Non.</p> <p>17 Q. ... mais pour aller à l'école, pour aller à</p> <p>18 l'église?</p> <p>19 R. Ah bien, quand on allait à l'école on allait</p> <p>20 partout avec ce monde-là aussi.</p> <p>21 Q. Est-ce qu'on avait des amis d'une gang de l'autre?</p> <p>22 R. Oui, on a eu des amis, là, quand on était jeunes,</p> <p>23 on n'était pas bien... disons, nous autres on n'en</p> <p>24 avait pas bien bien parce qu'on restait loin, on</p> <p>25 était «tu seux» dans un coin, ça fait que...</p>	<p style="text-align: right;">50</p> <p>1 assez!</p> <p>2 Q. Elle travaillait fort.</p> <p>3 R. Dans ce temps-là il n'y avait rien, hein? Il n'y</p> <p>4 avait pas de courant, il n'y avait rien, il n'y</p> <p>5 avait pas de toilette, il n'y avait rien. Il n'y</p> <p>6 avait rien. Il n'y avait rien. Je me rappelle de</p> <p>7 ça, on a commencé à avoir le courant, j'avais...</p> <p>8 je m'en rappelle, j'avais neuf (9) ans. On était</p> <p>9 surpris. Pas de Frigidaire, on n'avait rien.</p> <p>10 Q. Oui. Donc, là tantôt vous disiez que le printemps</p> <p>11 vous pêchiez?</p> <p>12 R. Oui.</p> <p>13 Q. Où est-ce que vous pêchiez? Sur la rivière ici?</p> <p>14 Sur le Saguenay?</p> <p>15 R. Non, non. Oui, la rivière, c'est la rivière</p> <p>16 Éternité, là.</p> <p>17 Q. Sur la... O.K., rivière Éternité?</p> <p>18 R. Oui, on allait pêcher dans les lacs, là.</p> <p>19 Q. Vous pêchiez quoi?</p> <p>20 R. On perçait un trou. La truite.</p> <p>21 Q. La truite.</p> <p>22 R. On perçait un trou, puis on pêchait la truite.</p> <p>23 Q. O.K.</p> <p>24 R. On prenait une dizaine de belles truites, puis on</p> <p>25 les mangeait.</p>

51	<p>1 Q. Hum. Est-ce que ça vous arrivait d'en vendre?</p> <p>2 R. Non. Je n'en ai jamais vendu. J'en ai donné, par</p> <p>3 exemple.</p> <p>4 Q. O.K., c'est ça, en donner. À qui vous en donniez?</p> <p>5 R. Oui, bien, des fois j'en donnais à mes amis,</p> <p>6 quelque chose, là.</p> <p>7 Q. O.K.</p> <p>8 R. Oui.</p> <p>9 Q. O.K. Est-ce qu'il y avait une espèce de partage</p> <p>10 qui pouvait se faire comme... bien, vous, vous</p> <p>11 allez pêcher telle affaire ou vous allez, je ne</p> <p>12 sais pas, chasser quelque chose, puis il y avait</p> <p>13 un échange de produits, un échange d'aliments?</p> <p>14 R. Non.</p> <p>15 Q. C'est quand vous aviez un surplus que vous en</p> <p>16 donniez...</p> <p>17 R. Oui.</p> <p>18 Q. ... pour ne pas le perdre. Puis le printemps...</p> <p>19 c'est-à-dire l'été, est-ce qu'il y avait...</p> <p>20 qu'est-ce que vous faisiez l'été?</p> <p>21 R. Bien, l'été, j'étais bûcheron.</p> <p>22 Q. O.K.</p> <p>23 R. Je bûchais, mais les fins de semaine je m'en</p> <p>24 allais dans...</p> <p>25 Q. Mais même jeune, là, avant... bien, dans le fond,</p>	53
52	<p>1 vous avez commencé à travailler...</p> <p>2 R. Ah, on faisait rien que la pêche. L'été, moi, je</p> <p>3 faisais rien que ça, je pêchais.</p> <p>4 Q. Puis la cueillette, est-ce que ça vous arrivait...</p> <p>5 R. Oui.</p> <p>6 Q. ... d'en faire?</p> <p>7 R. Ah oui. La cueillette? Oui.</p> <p>8 Q. Oui?</p> <p>9 R. Les bleuets, les graines.</p> <p>10 Q. Les graines?</p> <p>11 R. Oui, des graines, dans les montagnes, là.</p> <p>12 Q. O.K.</p> <p>13 R. On ramassait les graines pour faire des</p> <p>14 confitures.</p> <p>15 Q. O.K.</p> <p>16 R. O.K.?</p> <p>17 Q. O.K. Oui, oui, oui. Puis ça, est-ce que ça vous</p> <p>18 arrivait d'en vendre?</p> <p>19 R. Non, ce n'était pas pour... c'était pour chez</p> <p>20 nous, pour manger.</p> <p>21 Q. O.K.</p> <p>22 R. Oui.</p> <p>23 Q. Puis, ensuite de ça, vous disiez que l'automne,</p> <p>24 vous prépariez votre chasse?</p> <p>25 R. Oui.</p>	54
	<p>1 Q. Chasse petit gibier?</p> <p>2 R. Oui, petit gibier, la perdrix, lièvres, après ça</p> <p>3 on a l'original.</p> <p>4 Q. O.K.</p> <p>5 R. Puis quand l'original était passé, là c'était la</p> <p>6 trappe.</p> <p>7 Q. Bien oui, on a compris... on comprend de votre</p> <p>8 dossier que vous êtes trappeur aussi?</p> <p>9 R. Oui, trappeur.</p> <p>10 Q. O.K. Puis ça, vous aviez eu les permis pour faire</p> <p>11 ça, vous avez...</p> <p>12 R. On prend un permis, oui.</p> <p>13 Q. Puis une formation aussi?</p> <p>14 R. Ah oui.</p> <p>15 Q. Depuis quand vous trappez?</p> <p>16 R. Ah, j'ai commencé avec mon père à trapper j'avais</p> <p>17 cinq (5), six (6) ans.</p> <p>18 Q. O.K.</p> <p>19 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER</p> <p>20 procureur du requérant :</p> <p>21 Q. Est-ce que vous aviez vraiment besoin de la</p> <p>22 formation du ministère pour être trappeur?</p> <p>23 R. Hé?</p> <p>24 Q. Aviez-vous vraiment besoin de la formation qu'on</p> <p>25 vous a donnée au ministère pour vous donner le</p>	
	<p>1 permis?</p> <p>2 R. Bien non. Non, mais j'ai passé pareil, il fallait</p> <p>3 le passer.</p> <p>4 Q. Il fallait passer par là. C'est vous qui pouvez</p> <p>5 enseigner.</p> <p>6 R. Oui. J'ai commencé avec mon père, là, à trapper,</p> <p>7 j'avais sept (7), huit (8) ans.</p> <p>8 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS</p> <p>9 procureure du requérant :</p> <p>10 O.K.</p> <p>11 R. Mais on n'avait pas de piège, on faisait les</p> <p>12 attrapes. Papa m'a tout montré ça pour faire des</p> <p>13 attrapes pour pogner les bêtes.</p> <p>14 Q. Puis vous attrapiez quoi? C'était qu'est-ce que</p> <p>15 vous trappiez?</p> <p>16 R. La belette, le vison, la martre.</p> <p>17 Q. O.K.</p> <p>18 R. Le castor, le renard.</p> <p>19 Q. O.K.</p> <p>20 R. Les loups.</p> <p>21 Q. Les loups?</p> <p>22 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER</p> <p>23 procureur du requérant :</p> <p>24 Q. Est-ce que vous faisiez quelque chose avec la</p> <p>25 fourrure?</p>	

<p style="text-align: right;">55</p> <p>1 R. Oui, bien je la vendais. On la vend, on va vendre 2 ça à la Pointe-Bleue, là, ou bien il y a des... 3 qu'on appelle des passants, là, qui passent puis 4 ils l'achètent. 5 Q. Des commerçants itinérants? 6 R. Oui. 7 Q. Et à Pointe-Bleue, c'était à quelle époque que 8 vous ameniez ça? 9 R. On y va encore, j'y vais à tous les... j'y ai été 10 encore cet hiver. 11 Q. Vous vendez à Pointe-Bleue? 12 R. Oui. 13 Q. À Masteuiash? 14 R. Oui, c'est là. 15 Me DANIEL CÔTÉ 16 procureur de l'intimé : 17 Maintenant les Métis fournissent les Indiens. 18 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 19 procureure du requérant : 20 Q. Bien, c'est ça que j'ai... cou'donc, ils ne 21 trappent pas eux autres? 22 R. Hé? 23 Q. Ils ne trappent pas eux autres? 24 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 25 procureur du requérant :</p>	<p style="text-align: right;">5</p> <p>1 R. Oui, mais en tout cas, c'est un camp, on chauffe 2 le poêle. 3 Q. O.K. 4 R. On fait du bois, puis envoye! 5 Q. O.K. Là, j'aimerais ça regarder avec vous, parce 6 qu'il y a quelque chose qui me tracasse un peu 7 dans votre dossier. C'est qu'on a pu voir, par 8 l'entremise de vos avocats dans le passé, que vous 9 avez accepté, un moment donné on vous a dit, le 10 ministère vous a dit : «Là on vous envoie un avis, 11 vous devez partir, vous devez remettre les lieux 12 dans l'état dans lequel il était. Démolissez tout 13 ça, allez-vous-en». 14 R. Oui. 15 Q. Puis vous avez dit : «Oui... 16 R. Oui. 17 Q. ... O.K., je vais faire ça?» 18 R. Oui. 19 Q. Vous avez signé des papiers à cette fin? 20 R. Oui. 21 Q. Comment ça se fait que vous ne l'avez pas fait? 22 R. Je l'ai fait. 23 Q. Vous l'avez fait? 24 R. Ah, je l'ai fait. 25 Q. O.K.</p>
<p style="text-align: right;">56</p> <p>1 Oui oui, ils trappent. 2 R. Les Indiens? 3 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 4 procureure du requérant : 5 Oui. 6 R. Ah, ils trappent. Ce n'est pas bien des trappeurs, 7 ils trappent, mais... 8 Q. O.K. C'est intéressant. Ça fait que là vous... 9 R. Moi, j'ai tout le temps fait ça, trapper, tout le 10 temps, tout le temps, puis je trappe encore, puis 11 l'automne... j'ai soixante-dix (70) ans, puis je 12 vais loin, des fois ma femme elle dit : «Tu vas 13 rester dans le bois!» «Je resterai là!» L'ours... 14 je trappe l'ours aussi. Mais elle vient dans le 15 bois. Nous autres, là, quand c'est le temps 16 d'aller dans le bois, c'est dans le bois, trois 17 (3) semaines, un mois là. 18 Q. L'été, ça? 19 R. Ah, l'été, on y va... on y a été encore la semaine 20 passée. On est tout le temps là au camp, nous. 21 C'est notre vie. 22 Q. Là, est-ce que vous y allez l'hiver aussi? 23 R. Ah, oui oui. 24 Q. Parce qu'il n'est pas isolé, il me semble, de ce 25 que j'ai vu de votre dossier, plus ou moins?</p>	<p style="text-align: right;">58</p> <p>1 R. J'ai débâti, j'ai tout débâti, puis j'ai tout 2 nettoyé ça, mais j'ai reconstruit. 3 Q. Un peu plus loin? 4 R. Un peu plus loin. Ah oui, je l'ai reconstruit, ça 5 ne sert à rien, je l'ai reconstruit. 6 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 7 procureur du requérant : 8 Q. Mais débâter et construire plus loin, ça, c'est 9 les deux (2) camps qu'on vous a ordonné par 10 jugement, on voit au dossier que... 11 R. Bien, c'est tout. Oui. 12 Q. ... qu'un greffier... vous avez dit «d'accord»... 13 R. Oui, oui. 14 Q. ... et le greffier a dit : «Puisqu'il... 15 R. Bien là, il fallait bien, j'étais rendu au bout, 16 là. 17 Q. ... a dit d'accord, j'ordonne de quitter». Vous 18 avez obéi, mais vous avez bâti l'emplacement qui, 19 aujourd'hui, fait partie du litige? 20 R. Oui. 21 Q. L'emplacement d'aujourd'hui? 22 R. Oui. 23 Q. Et l'emplacement d'aujourd'hui, on a vu qu'il y 24 avait une convention aussi, cette fois-ci il n'y 25 avait pas de jugement, mais il y avait un</p>

59	<p>1 arrangement comme quoi vous allez quitter le lieu. 2 Mais celui-là, vous ne l'avez pas démonté pour 3 bâtir ailleurs... 4 R. Non. 5 Q. ... celui-là, vous le gardez? 6 R. Oui, je le garde. 7 Q. Malgré que vous avez mis votre... 8 R. Oui. 9 Q. ... signature comme quoi vous disiez : «Je vais 10 quitter»? 11 R. Oui, oui. 12 Q. O.K. 13 R. Le dernier, je pense bien que je n'ai pas signé 14 pour le dernier... 15 Q. Est-ce qu'on peut montrer la... 16 R. ... que je débâtissais, je ne pense pas. 17 Q. ... convention? 18 R. Le dernier camp, là, je ne crois pas que j'aie 19 signé. Mais ça c'est... c'est là, Ouellet, 20 monsieur Ouellet, là. 21 Q. Je parle de la pièce P-7, et on va profiter qu'il 22 y a, dans la convention que je vois devant moi la 23 pièce P-7, il y a la description de l'emplacement, 24 vous allez me dire si c'est le même d'aujourd'hui. 25 «Une terre du domaine de l'État dans le canton</p>	61	<p>1 Q. «... d'ici le trente et un (31) mars deux 2 mille six (2006).» 3 R. Oui, mais ce n'est pas... ce n'est pas celui-là 4 qui est bâti, là, c'est un autre. 5 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 6 procureure du requérant : 7 O.K. 8 R. Celui-là, j'ai le petit camp, là, que ma femme est 9 là-dessus, là, lui je l'ai débâti, là, il était 10 fini à force de... tu sais, il était tout 11 démanché. 12 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 13 procureur du requérant : 14 La requête introductive. 15 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 16 procureure du requérant : 17 O.K. 18 R. Ils me forçaient de le débâtir ou bien ils le 19 sacraient en feu. 20 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 21 procureur du requérant : 22 23-52-909. 23 R. Ils passaient, les gars, puis sacraient ils 24 sacraient en feu. Ils avaient pas le droit de 25 faire ça...</p>
60	<p>1 de Hébert, partie non divisée, lac 2 sans-nom...» 3 R. Oui. 4 Q. «... aux coordonnées nord 53-132-909 et 5 est...» 6 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 7 procureure du requérant : 8 C'est en deux mille cinq (2005). 9 R. Hé? 10 Q. C'était en deux mille cinq (2005). 11 R. Oui. 12 Q. Peut-être que ça peut vous aider à vous situer où 13 vous étiez en deux mille cinq (2005). 14 R. Oui, mais je n'ai jamais signé que j'allais le 15 débâtir celui-là, le dernier. Je ne pense pas, 16 hein? 17 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 18 procureur du requérant : 19 Q. Est-ce que c'est votre signature? 20 R. Oui, oui, c'est ma signature. C'est... 21 Q. Et ça, c'est l'année... vous vous engagez, c'est 22 écrit : 23 «L'occupant accepte de libérer les lieux et de 24 les remettre dans un état satisfaisant...» 25 R. C'est ça.</p>	62	<p>1 Q. C'est le même. 2 R. ... une bâtisse en feu de même. 3 Q. Bon. Mais, monsieur Pelletier, la convention où il 4 y a votre signature, ça porte sur le même endroit 5 où... 6 R. Oui oui. 7 Q. ... le ministère essaie de vous évincer? 8 R. Ah, c'est le même endroit, là, je le cachais dans 9 le bois... 10 Q. Pardon? 11 R. Je le cachais dans le bois, ils le revoyaient, là, 12 ils le retrouvaient. 13 Q. O.K. Et à l'époque où vous avez mis la signature, 14 c'était deux mille cinq (2005), deux mille six 15 (2006), vous saviez déjà que vous étiez Métis? 16 R. Oui. 17 Q. Pourquoi vous avez signé? 18 R. Là, là... tu m'embêtes. Parce que celui-là que 19 j'ai, je n'ai jamais signé de papier, le dernier. 20 Ça, ça doit être un autre. J'en ai fait plusieurs 21 camps, là, mais lui là, je ne peux pas te dire, 22 c'est en deux mille... la pancarte est après. Le 23 camp vert, là, je ne sais pas de quelle année, 24 lui, le dernier. 25</p>

63	<p>1 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 2 procureure du requérant : 3 On va vous montrer une photo... 4 R. Oui. 5 Q. ... ça va vous aider. 6 R. Oui, si tu me montres une photo. 7 Q. Oui. 8 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 9 procureur du requérant : 10 Je vous montre la photo qui apparaît sous P-2, qui 11 est un rapport d'inspection. 12 R. Oui, c'est lui qui... lui est là. 13 Q. Et c'est sur celui-ci... 14 R. C'est lui qui est resté là. 15 Q. ... qu'il y a votre signature. 16 R. Ah, si je l'ai signé, je l'ai signé, oui. C'est 17 lui qui est là. 18 Q. O.K. 19 R. Oui. C'est en deux mille six (2006). 20 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 21 procureure du requérant : 22 Oui. 23 R. Mais moi, avant de le débâter, j'ai dit : «Je vais 24 me prendre un avocat». C'est pour ça que j'ai pris 25 Ouellet, là.</p>	<p>1 dit : «Je le démanche plus». 2 Q. Vous étiez Métis avant aussi, pourquoi vous n'avez 3 jamais parlé de ça? 4 R. Que j'étais Métis avant? 5 Q. Oui. 6 R. Bien, je n'avais pas de carte, là, puis tout ça, 7 puis on ne savait pas trop, là, mais on a fait 8 l'arbre généalogique, après ça on s'est aperçu 9 qu'on avait des droits, ça fait qu'on a dit : «On 10 va mettre notre carte puis on va laisser notre 11 camp là». 12 Q. Selon vous, qu'est-ce que c'est être un Métis? 13 R. Bien, Métis... je ne comprends pas qu'est-ce que 14 tu veux dire. 15 Q. Je vais essayer d'une autre façon. Quand vous 16 dites «là, je ne démantèle pas parce que j'ai ma 17 carte»... 18 R. J'ai ma carte. 19 Q. Bon. Mais selon vous... 20 R. Bien là, j'ai des droits, Métis. 21 Q. Mais pourquoi vous avez des droits, Métis? 22 Qu'est-ce que c'est être Métis, selon vous? 23 R. Bien, par mon père, il était autochtone, puis tout 24 ça, les descendances, ça fait qu'on a le droit 25 d'aller dans le bois, puis on a le droit de pêcher</p>	
64	<p>1 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 2 procureur du requérant : 3 O.K. 4 R. J'ai dit : «Là, je suis écoeuré de débâter». J'ai 5 pris un avocat, puis lui, bien, il me faisait 6 «toffer», puis ça coûtait de l'argent aussi, là. 7 Après ça, là, j'ai sorti ma carte, puis j'ai mis 8 mon papier, ma carte après mon camp comme de quoi 9 que j'étais Métis, puis qu'ils ne pouvaient plus 10 toucher ce camp-là, puis il a toujours resté là. 11 Q. Mais avant... 12 R. Avant, je n'avais pas de carte. 13 Q. Avant, vous n'aviez pas la carte? 14 R. Non. 15 Q. Et votre façon de rester sur place, c'était qu'on 16 obtenait justement contre vous, vous démanchiez 17 ça... 18 R. Oui. 19 Q. ... et vous alliez vous placer ailleurs? 20 R. Oui. 21 Q. Et maintenant, vous ne démanchez pas? 22 R. Non, là je ne démanche plus. 23 Q. Et vous nous parlez de votre identité métisse 24 maintenant. 25 R. Oui, puis là j'ai mis ma carte après, puis j'ai</p>	66	<p>1 pour se nourrir puis chasser, tu sais. 2 Q. O.K. Est-ce que, selon vous, les Indiens ont le 3 droit de... 4 R. Oui. Les Indiens... 5 Q. ... d'aller où... 6 R. ... ont le droit de tout faire, eux autres. 7 Q. Ils ont le droit de tout faire? 8 R. Oui. Ils sont dans un parc puis ils tuent les 9 «originaux», pourquoi que nous autres on ne le 10 ferait pas? 11 Q. O.K. 12 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 13 procureure du requérant : 14 Q. Et comment vous avez entendu parler de 15 l'Association de la communauté métisse du 16 Domaine-du-Roy? Est-ce que... qui vous a approché? 17 Comment en avez-vous eu vent? 18 R. Ah, bien, j'ai entendu dire ça, puis ils ont 19 dit... bien, c'est l'avocat, il m'avait dit ça 20 aussi. 21 Q. O.K. 22 R. Ça fait que j'ai été voir un... j'ai fait faire 23 mon arbre, puis j'ai été voir un... les premiers 24 de ça, puis j'ai fait sortir ma carte, puis... 25 Q. O.K. Puis est-ce qu'à Rivière-Éternité on en</p>

67	<p>1 parlait ou c'est... est-ce qu'il y a des gens pas 2 mal de Rivière-Éternité qui font partie de 3 l'Association aussi? 4 R. Oui, il y en a, oui. Mais les premiers c'était 5 moi. 6 Q. O.K. 7 R. C'est moi qui a sorti ça. 8 Q. O.K. 9 R. Il y avait un moyen, ça fait que... 10 Q. O.K. Puis avez-vous pu assister à des rencontres 11 jusqu'à maintenant, des réunions? 12 R. Des réunions? Oui oui, j'assistais aux réunions. 13 Les Métis? 14 Q. Oui. 15 R. Oui oui, j'ai assisté à toutes les réunions. 16 Q. O.K. Puis ça ressemble à quoi la fréquence? 17 C'est-tu une fois par année? Deux (2) fois par 18 année? 19 R. Les réunions? 20 Q. Oui. 21 R. Oui... on en a... on a eu une grande réunion, là. 22 Q. O.K. 23 R. Après ça, là, on en a des petites des fois, là, 24 puis... 25 Q. O.K. Puis vous, vous êtes actif là-dedans...</p>	69	<p>1 chercher comme j'avais des droits de... 2 Q. O.K. 3 R. ... chasser, de pêcher, puis avoir un camp, là... 4 Q. O.K. 5 R. ... pour rester là. Parce que moi, ça me prend un 6 camp, quand je vais dans le bois... je suis 7 toujours dans le bois avec mes enfants, puis ça me 8 prend un camp, il n'y a pas de... avant ça, on 9 avait des tentes puis... 10 Q. Puis est-ce que c'était la première fois que vous 11 faisiez partie ou que vous avez adhéré à une 12 organisation? 13 R. Oui, c'était la première fois. 14 Q. O.K. Puis avez-vous déjà fait partie dans votre 15 communauté des Chevaliers de Colomb ou d'autres 16 organisations... 17 R. Non. 18 Q. ... de cette nature? Les pompiers bénévoles? 19 R. Non. 20 Q. La paroisse, est-ce que vous êtes actif dans la 21 paroisse? Allez-vous à l'église? 22 R. Oui oui, j'y vais. 23 Q. O.K. 24 R. Pas tous les dimanches, mais... 25 Q. O.K.</p>
68	<p>1 R. Oui. 2 Q. ... vous y allez? 3 R. J'y vais à toutes les fois. 4 Q. O.K. 5 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER- 6 procureur du requérant : 7 Q. Combien de fois par année? 8 R. Oui. La grande, là il y en a plusieurs, c'est 9 toute la gang, là, puis... 10 Q. Ça, c'est une fois par année? 11 R. Oui. 12 Q. Et les autres? Vous, ça vous est arrivé, par 13 exemple, en deux mille huit (2008) ça vous est 14 arrivé combien de fois que vous êtes allé? 15 R. Aux réunions? 16 Q. À combien de réunions? 17 R. Bien là, ça fait plusieurs, là, ça fait bien... 18 cet hiver, ça fait bien quatre (4)... trois (3), 19 quatre (4) certain que j'y vais, là. 20 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 21 procureure du requérant : 22 Q. Puis quand vous êtes devenu membre, qu'est-ce que 23 vous êtes allé chercher par cette adhésion? 24 R. Bien, quand j'étais membre de même, là, parce que 25 j'ai été chercher ma carte, puis là j'ai été</p>	70	<p>1 R. Mais je ne vais pas loin, je reste chez nous, 2 autrement je suis toujours dans le bois. Oui. 3 Q. Puis est-ce que c'est possible pour vous, quand 4 vous êtes chez vous à Rivière-Éternité, de 5 distinguer, de voir des gens puis dire : Bien, eux 6 autres, ils font partie de la gang métisse ou : 7 eux autres, non, ça c'est des Blancs, eux autres? 8 Est-ce que vous êtes en mesure de faire des 9 distinctions entre les gens que vous côtoyez, les 10 gens que vous voyez? 11 R. ... Non. Bien, avec mes garçons, là, c'est 12 correct, ça, mes gendres, là... 13 Q. Oui. 14 R. ... mais les autres, là... 15 Q. O.K. 16 R. Il n'y a pas bien de monde à Rivière-Éternité. 17 Q. Oui. Pourquoi... -- O.K. 18 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 19 procureur du requérant : 20 Q. Et avec vos garçons... 21 R. Quatre cents (400). 22 Q. Pour quelle raison... 23 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 24 procureure du requérant : 25 Quatre cents (400).</p>

150-05-003517-085
17 février 2009

<p style="text-align: right;">71</p> <p>1 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 2 procureur du requérant : 3 Q. ... avec vos garçons? 4 R. On a nos cartes, puis tout ça, puis on se parle 5 qu'on a le droit de... on va dans le bois, mais... 6 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 7 procureure du requérant : 8 Q. Puis... 9 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 10 procureur du requérant : 11 Pardon. 12 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 13 procureure du requérant : 14 Non, ça va. 15 Q. Est-ce que ça vous arrive à Rivière-Éternité de 16 vous rassembler entre familles métisses ou de 17 faire des excursions ensemble? 18 R. Oui, oui, oui, oui. 19 Q. Oui, ça peut ressembler à quoi? 20 R. Ça, là, après la chasse à l'orignal, c'est un 21 party au camp. 22 Q. O.K. 23 R. Les petits-enfants, les arrière, tous, on monte 24 là. 25 Q. O.K. Mais toute votre gang, toute votre famille à</p>	<p>1 Q. Qu'est-ce que ça fait pour l'activité de la 2 chasse, de la trappe? 3 R. Ah, c'est bon. C'est bon pour l'orignal. Pas la 4 première année, mais la troisième année, parce que 5 c'est tout de la jeune repousse, puis là il vient 6 manger dedans. Ça, c'est parfait, c'est comme 7 débroussaillé qu'on appelle là, tu sais? 8 Q. O.K. 9 R. Tout couper les petits arbres, là, là ça repousse. 10 Il n'y a rien de meilleur pour l'orignal. Oui. 11 Q. Et pour les autres espèces? 12 R. Bien, il faut qu'il reste du bois pareil, là, vous 13 savez, là? 14 Q. Oui. 15 R. Des taches de bois, là, puis des bords de lacs, 16 puis tout ça, là. 17 Q. Et dans votre expérience, dans le secteur de 18 Rivière-Éternité vers le fleuve Saguenay que vous 19 connaissez bien, est-ce que les lieux où on peut 20 encore chasser sont en train de disparaître ou si 21 ça se conserve bien à cause de ce que vous dites? 22 R. Nous autres on a un coin, là, puis personne va là, 23 puis on est «tu seux» là. 24 Q. Et vous trouvez qu'il y a autant d'animaux 25 qu'avant?</p>
<p style="text-align: right;">72</p> <p>1 vous? 2 R. Oui, toute ma famille. 3 Q. O.K. 4 R. On se fait un gros feu, là, puis... 5 Q. O.K. 6 R. ... oui, puis on mange de l'orignal, puis c'est 7 ça. 8 Q. O.K. 9 R. Les filets, ça, c'est la première... c'est une 10 première affaire. 11 Q. Puis vous arrivez à en chasser un à chaque année? 12 R. Oui, un, deux (2); un, deux (2), tous les ans. 13 Q. O.K. Puis... 14 R. Même le monde disait : «Comment ça se fait que tu 15 tues?» Bien oui, mais on va dans le bois, on est 16 toujours là. Il faut se préparer d'avance dans le 17 bois, là, vous savez. Là, je commence à trimer, on 18 va trimer les salines, là, puis tiens bien! 19 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 20 procureur du requérant : 21 Q. Dans le secteur où vous chassez traditionnellement 22 -- expliquez-moi, parce que vous connaissez le 23 terrain -- qu'est-ce que ça fait quand ils font 24 des coupes forestières? 25 R. Que c'est que ça fait?</p>	<p style="text-align: right;">74</p> <p>1 R. Ah oui. Il y a les montagnes, là, puis on fait des 2 «trails», bien souvent on prend des 3 «débroussaillés» puis on débrousaillé, on coupe 4 les grand fouets, tout ça, puis là ça fait 5 pousser, puis l'orignal mange, hein? Ça fait que 6 c'est sûr que l'orignal vient qu'il chôme de 7 manger parce que trop sec, là, mais nous autres on 8 a la chance, on est à ras le parc. 9 Q. Dans quoi? 10 R. À ras le parc Saguenay. 11 Q. Oui. Mais votre camp il n'est pas dans le parc? 12 R. Non. 13 Q. Est-ce... 14 R. Non, mais on est à peu près deux (2), trois (3) ou 15 cinq (5), six (6) minutes du parc. 16 Q. À pied? 17 R. Oui, à pied. 18 Q. À côté. Et dans le parc, il n'y a pas de coupe? 19 R. Non, dans le parc, on n'a pas le droit d'y aller. 20 Q. Les forestières, ils ne peuvent pas y aller? 21 R. Non, rien tout, t'as même pas le droit de couper 22 une feuille. 23 Q. O.K. 24 R. Ces parcs-là, je te dis que c'est protégé, mais... 25 wo! Je chasse... moi je traverse le parc pour</p>

75	<p>1 chasser, quand je trappe. 2 Q. Hum hum. 3 R. C'est tannant, il faut payer. C'est trois piastres 4 et demie (3,50 \$) pour aller faire de la raquette, 5 puis si tu prends la raquette c'est dix-sept 6 piastres (17 \$) une carte pour l'automne pour 7 aller trapper, puis... aïe! 8 Autrement que ça tu ne passes pas. 9 Q. On va faire une petite pause. 10 ----- 11 BRÈVE SUSPENSION 12 ----- 13 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 14 procureur du requérant : 15 Monsieur Pelletier, on continue. 16 Q. J'aimerais vous demander, au moment où votre père 17 Pelletier vous dit que « nous on a de l'Indien », 18 est-ce que ça c'est un événement important dans 19 votre vie? Vous vous souvenez de ça comme d'une 20 grande surprise ou de quelque chose qui vous a 21 marqué ou c'est quelque chose qui est passé dans 22 le reste de la vie quotidienne? 23 R. Bien, ça nous a marqué comme ci, là, comme ça, là, 24 il dit : « On a de l'Indien. » Mais dans ce 25 temps-là, tu sais...</p>	77	<p>1 des porte-parole... 2 R. Oui. 3 Q. ... pour aller parler avec les gens du ministère 4 ou... 5 R. Oui. 6 Q. ... est-ce qu'il y en a de ces gens-là? 7 R. Oui, oui, il y en avait. C'est sûr, ils nous 8 traitaient de braconniers... 9 Q. Oui. 10 R. ... puis après ça, bien souvent, ils nous 11 déclaraient aux gardes-chasses : « Aïe, c'est un 12 braconnier! C'est un braconnier! » 13 Q. Qui disait ça? 14 R. Ah, bien là, il y en gros, là, je ne peux pas tous 15 te les nommer, là. 16 Q. Des voisins? 17 R. Oui oui, des voisins, du monde du village. 18 Q. Est-ce que ça vous a empêché de chasser? 19 R. Ah, ça ne m'a pas empêché pantoute. Je continuais 20 pareil à aller dans le bois. 21 Q. O.K. 22 R. « Ah, t'es un braconnier, t'en tues. » Ah oui, un 23 braconnier! Il avait rien qu'à apprendre à 24 chasser, tu sais. 25 Q. Est-ce que vous avez des photographies de... moi,</p>
76	<p>1 Q. « Dans ce temps-là » ? 2 R. Oui. Nous autres dans ce temps-là on ne s'occupait 3 pas rien de ça, là, tu sais. On a de l'Indien 4 pareil. 5 Q. O.K. Et dans votre souvenir -- parce que vous êtes 6 née en trente-huit (38)?... 7 R. Oui. 8 Q. ... -- est-ce qu'à Rivière-Éternité, vous, vous 9 êtes un témoin privilégié de Rivière-Éternité, 10 vous avez dit que vous êtes né, grandi, vécu... 11 R. Oui. 12 Q. ... tout le temps à Rivière-Éternité? 13 R. Oui. 14 Q. Est-ce que, vous connaissez bien le village, y 15 a-t-il eu un événement marquant qui a séparé d'un 16 côté les Métis des non-Métis ou le village n'a 17 jamais vécu une telle division? Une chicane, une 18 confrontation... 19 R. Non. 20 Q. ... quelque chose qui reste dans votre souvenir. 21 Non. Est-ce qu'à un moment donné, par hasard 22 peut-être, les gens qui allaient régulièrement 23 dans le bois et qui se faisaient traiter de 24 braconnier, est-ce qu'ils se sont donné des 25 représentants, des gens qui faisaient un peu comme</p>	78	<p>1 ça m'intéresserait -- si vous en avez, bien sûr -- 2 de regarder des photographies de famille qui 3 montre Rivière-Éternité, qu'on puisse voir le 4 village, qu'on puisse voir les extérieurs des 5 maisons, qu'on puisse voir peut-être l'intérieur 6 des maisons? Est-ce que c'est possible de fournir 7 à votre avocat? 8 R. Des photos comme mes... n'importe quoi, là, mes 9 garçons, n'importe quoi, des maisons? 10 Q. Oui, des photos de famille. 11 R. Mes frères? 12 Q. Oui, pourquoi pas. Pas une centaine, mais... 13 R. Non non. 14 Q. ... quelques-unes? 15 R. Oui oui, je pourrai t'en fournir quelques-unes. 16 Q. À travers cette période qui va de... bien, je ne 17 sais pas... 18 R. Mes frères, il n'y en a plus bien bien, il m'en 19 reste plus rien qu'un. 20 Q. ... les camps que vous aviez... 21 R. Les autres, non, là. 22 Q. Pardon? 23 R. Mes frères, je peux aller chez mon frère, il m'en 24 reste plus rien qu'un frère, un ou deux (2). 25 Après ça, les autres, je n'y vais pas les autres,</p>

150-05-003517-085
17 février 2009

79	<p>1 non.</p> <p>2 Q. O.K.</p> <p>3 R. Pas... je ne vais pas dans les maisons des autres.</p> <p>4 Q. Oui, c'est parfait. Ou même, même des photos dans</p> <p>5 la partie centrale du village, même si ce n'est</p> <p>6 pas à l'intérieur d'une maison.</p> <p>7 R. Oui, mais...</p> <p>8 Q. L'intérêt, c'est de voir un peu comme des</p> <p>9 historiens...</p> <p>10 R. Ah, oui.</p> <p>11 Q. ... comment ça vivait à cette époque-là...</p> <p>12 R. Oui.</p> <p>13 Q. ... hein, dans les années... peut-être que vous en</p> <p>14 avez des années soixante (60).</p> <p>15 R. Les vieilles maisons, là, oui je pourrais en avoir</p> <p>16 des vieilles maisons.</p> <p>17 Q. O.K.</p> <p>18 R. Dans les années soixante (60) tu veux... vous</p> <p>19 parler.</p> <p>20 Q. Et même plus vieilles, peut-être que vous en</p> <p>21 avez...</p> <p>22 R. Oui. Plus vieux, ah oui.</p> <p>23 Q. ... des photos.</p> <p>24 Alors, je ne sais pas si on avait déjà d'autres</p> <p>25 engagements.</p>	8	
80	<p>1 Q. Vous alliez me dire? Je vous ai coupé, je vous ai</p> <p>2 dit...</p> <p>3 R. Oui, ils ont fait un disque, un disque...</p> <p>4 Q. Un CD?</p> <p>5 R. ... de soixante-quinze (75) ans, ça fait que là tu</p> <p>6 en verrais des vieilles maisons puis des vieux, tu</p> <p>7 sais?</p> <p>8 Q. C'est un DVD...</p> <p>9 R. Oui, il faut mettre ça dans un chose, là, puis on</p> <p>10 regarde la TV, on voit ça à la TV.</p> <p>11 Q. C'est un disque?</p> <p>12 R. Oui.</p> <p>13 Q. Alors, ça doit être un DVD?</p> <p>14 R. Oui.</p> <p>15 Q. Et...</p> <p>16 R. Là, tu verrais tous les vieux, là, tu verrais les</p> <p>17 vieilles maisons, toutes sortes d'affaires, là.</p> <p>18 Q. C'est, c'est...</p> <p>19 R. Ça fait soixante-quinze (75) ans.</p> <p>20 Q. C'est pour fêter les soixante-quinze (75) ans</p> <p>21 de...</p> <p>22 R. Oui, ils avaient fêté soixante-quinze (75) ans,</p> <p>23 puis ils ont fait...</p> <p>24 Q. ... Rivière-Éternité?</p> <p>25 R. Oui, ils fêtaient Rivière-Éternité. Quand le</p>	82	
80	<p>1 Me DANIEL CÔTÉ</p> <p>2 procureur de l'intimé :</p> <p>3 Moi, j'en ai deux (2). L'engagement numéro 1 j'ai</p> <p>4 le baptistaire de Xavier Savard. L'engagement</p> <p>5 numéro 2, c'est vérifier la généalogie de Joachim</p> <p>6 Pelletier et d'Arthémise Gagnon.</p> <p>7 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER</p> <p>8 procureur du requérant :</p> <p>9 Oui.</p> <p>10 Me DANIEL CÔTÉ</p> <p>11 procureur de l'intimé :</p> <p>12 Ça, ça serait le 3, celui-là, les photos de</p> <p>13 famille, là.</p> <p>14 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER</p> <p>15 procureur du requérant :</p> <p>16 Voilà.</p> <p>17 Me DANIEL CÔTÉ</p> <p>18 procureur de l'intimé :</p> <p>19 Dans le village, là, maisons, etc.</p> <p>20 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER</p> <p>21 procureur du requérant :</p> <p>22 C'est ça.</p> <p>23 -----</p> <p>24 ENGAGEMENT NUMÉRO 3</p> <p>25 -----</p>	<p>1 feu... il avait passé le feu avant, nous autres,</p> <p>2 le feu avait tout balayé ça, il n'y avait plus</p> <p>3 rien. Ils ont recommencé en neuf.</p> <p>4 Q. Est-ce que vous en avez un exemplaire de ça?</p> <p>5 R. Un disque?</p> <p>6 Q. Du disque?</p> <p>7 R. Oui oui, je l'ai. Je l'ai chez nous.</p> <p>8 Q. Bon. Engagement numéro... ça a l'air d'être un</p> <p>9 document préparé par la municipalité.</p> <p>10 Me DANIEL CÔTÉ</p> <p>11 procureur de l'intimé :</p> <p>12 Ce sera 3 aussi.</p> <p>13 R. Oui, c'était... ça a été «trimé» par la</p> <p>14 municipalité, puis on voit tout ça.</p> <p>15 Q. Le CD de la municipalité du soixante-quinzième</p> <p>16 (75e) anniversaire.</p> <p>17 R. Oui. Là, tu vas voir papa quand il était pas trop</p> <p>18 vieux, là, tout ça. Même de ça, moi j'ai fait...</p> <p>19 j'ai fait des cassettes quoi faire, là, sur la</p> <p>20 trappe, là, il est venu du monde, j'ai été avec</p> <p>21 eux autres, j'ai fait des cassettes, c'est beau.</p> <p>22 Des belles cassettes pour trapper, là.</p> <p>23 Q. Je l'ai mis dans le 3, ça fait partie des photos,</p> <p>24 là.</p> <p>25</p>	82

	83		85
1	Me LEANDRO ISAI STEINMANDER	1	Je soussigné, MICHEL OLIVIER, sténographe
2	procureur du requérant :	2	officiel, certifie sous mon serment d'office que
3	Q. Alors, on va vous remercier, on vous remercie	3	les pages ci-dessus sont et contiennent la
4	beaucoup de vous être déplacé...	4	transcription exacte et fidèle en cette cause
5	R. Oui.	5	prise au moyen de la sténotypie, le tout
6	Q. ... pour venir nous rencontrer.	6	conformément à la loi.
7	Me DANIEL CÔTÉ	7	
8	procureur de l'intimé :	8	
9	Je déposerais ça plus tard, là je peux vous en	9	
10	donner un exemplaire, là, ça c'est un reportage	10	MICHEL OLIVIER, s.o.
11	qui a été fait en novembre deux mille trois (2003)	11	MO/al (090217-MP-SLRM)
12	sur monsieur par le journal le Progrès-Dimanche,	12	
13	dans lequel monsieur déclare que ses ancêtres sont	13	
14	autochtones ou Métis. Alors, novembre deux mille	14	
15	trois (2003), là, c'est deux (2) mois après	15	
16	Powley.	16	
17	Q. Powley vous ne connaissiez pas ça, vous...	17	
18	R. Non.	18	
19	Q. ... ce jugement-là?	19	
20	Me LEANDRO ISAI STEINMANDER	20	
21	procureur du requérant :	21	
22	O.K. Vous allez faire un dépôt officiel plus tard.	22	
23	Me DANIEL CÔTÉ	23	
24	procureur de l'intimé :	24	
25	Oui, je peux vous le donner, si vous voulez, tout	25	

	84
1	de suite.
2	Me LEANDRO ISAI STEINMANDER
3	procureur du requérant :
4	Bien, je vous remercie.
5	-----
6	HORS DOSSIER
7	-----
8	Me LEANDRO ISAI STEINMANDER
9	procureur du requérant :
10	Il va y avoir un dépôt officiel plus tard.
11	-----
12	PIÈCE PG-1 PRODUITE
13	ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS
14	10 H 00 - FIN DE L'INTERROGATOIRE
15	-----
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	

